



ACTUALITES SUR LE NRP

Le DDFIP des Deux-Sèvres a réuni l'ensemble des organisations syndicales le 22 septembre afin d'évoquer les évolutions du projet sur le nouveau réseau de proximité.

Les propositions de modifications de calendrier sont toujours à l'étude à la DG, la décision devrait être rendue courant octobre 2020.

A l'issue, un CTL serait convoqué afin d'entériner les décisions...

Le DDFIP nous informe que le calendrier des opérations est maintenu en l'état, mais que le projet fait l'objet d'inflexions mineures :

- Le SIE Départemental sera toujours sur le site de Parthenay, toutefois il propose la création d'une antenne pérenne à Niort.

Afin de préserver l'équilibre des effectifs, le dimensionnement des effectifs du SIE de Niort serait revu (une antenne ne pouvant avoir plus d'agents que le service principal)

- La Paierie Départementale qui devait aller à Melle restera sur Niort pour être rattachée au futur SGC de NIORT ; ce dernier regroupera à terme la trésorerie municipale de Niort, la paierie départementale, les trésoreries de Frontenay et Prahecq

L'équilibre se ferait par le maintien d'une antenne provisoire du SIP de NIORT au SIP de Melle.

Le DDFIP envisage par ailleurs la possibilité du travail à distance pour les villes les plus importantes, soit : Bressuire, Thouars, Parthenay, via des antennes provisoires

Il veut mettre en expérimentation un accueil diversifié sur le site de St Maixent.

En terme de gestion RH

il y aura un travail global sur le tutorat à mettre en œuvre afin d'assurer la continuité de service.

Le pôle pilotage et ressources remettra une fiche RH à chacun des agents concerné par la réforme du réseau.

Des groupes de travail par thématiques ainsi que des COPIL seront mis en œuvre afin de préparer au mieux cette réforme.

Les premiers GT seront mis en œuvre sur l'accueil et les SGC., les autres (CDL, back office, SIE, travail à distance) le seront courant 2021.

En fin de réunion, le chef de pôle Pilotage Ressources nous annonce le recrutement d'un contractuel A pour le SIP de Thouars.

FO DDFIP 79 ne peut accepter ce type de recrutement empêchant toute mutation d'un cadre A sur ce poste et toute promotion ou affectation .

FO DDFIP 79 a par ailleurs demandé qu'un rappel soit fait sur les consignes sanitaires liées au COVID, plus particulièrement en matière d'ouverture et de traitement du courrier.

Questions diverses posées par vos représentants

Q: y-a-t-il un cadencement des travaux fixé par la DG

R: les travaux seront réalisés selon l'objectif fixé à 2023.

Q: Vous envisagez une antenne au SIE à Niort qu'en est il des emplois ?

R: Le SIE de Niort est une antenne pérenne au SIE départemental et disposera d'un effectif cible propre.

Q: vous garantissez un accompagnement RH à chaque agent, celui-ci a fait défaut lors de la précédente campagne de mutation, pouvez-vous éviter que les agents ne subissent les contraintes du NRP ?

R: l'accompagnement en 2020 a été fait dans une totale transparence, nous avons conseillé aux agents de ne pas anticiper le calendrier NRP, ceux qui l'auraient fait ont mal interprété nos propos.

Q: vous envisagez de mettre en place des accueils diversifiés, les agents seront ils pris sur les effectifs de la structure du site concerné ou une équipe accueil départementale sera t-elle constituée ?

R: concernant l'accueil diversifié, un groupe de travail sera constitué afin de définir les lignes de la mission accueil

Q: pouvons-nous envisager que des réunions soient organisées entre les agents des futures structures du NRP afin de répartir équitablement les missions les attributions des bureaux afin d'éviter le ressenti d'absorption ?

R: effectivement nous envisageons ce type de réunion entre le chef de service et l'ensemble des agents afin d'harmoniser l'organisation de la future structure

Q: pouvez-vous nous en dire plus concernant le CDL ? Sera t il seul ou avec une équipe ? Un CDL est il envisageable pour la mission hospitalière ?

R: le CDL a vocation à travailler seul, il sera positionné sur la commune d'un EPCI ne disposant pas d'un SGC, concernant la mission hôpital, compte tenu du moindre nombre de budgets collectivités à gérer, il ne nous semble pas opportun de créer ce poste.

Q: pouvez vous nous communiquer le tagerfip cible des futures structures du NRP ? Grade du chef de service ? Nombre d'adjoints ? D'agents ?

R: c'est encore à l'étude, un CT viendra confirmer l'ensemble de ces éléments.

Cette réunion ne nous apporte aucune certitude en matière de RH, la seule information certaine est le maintien du calendrier proposé incluant les modifications mineures sur les restructurations.

Vous avez des questions ? Contactez **FO DDFIP 79**